



OFFICE DES
PROPRIÉTAIRES

Office des Propriétaires
Rue Vilain XIII, 53-55
B-1000 Bruxelles
Tél. : 02 669 49 49
Fax : 02 626 08 48
Numéro BCE : 0841.885.269

Bruxelles, le 26 Avril 2017

ACP CHARLES WOESTE (N. Entr. : 0851.608.431)
Avenue Charles Woeste, 296-306
1090 Jette
Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 26 Avril 2017

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	48	sur 301	15.95 %	35025.00
Copropriétaires représentés	11	sur 301	3.65 %	11780.00
Copropriétaires absents	242	sur 301	80.40 %	53195.00
Totaux	301	sur 301	100.00 %	100000.00
AG valide en participants		59	19.60 %	
AG valide en quotités		46805.00	46.81 %	

Le 26 Avril 2017 à 18h00, les copropriétaires de l'immeuble **ACP CHARLES WOESTE** à **Jette** se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires pour délibérer en 2^e séance sur l'ordre du jour compte tenu que le double quorum n'a pas été atteint lors de la séance du 05 04 2017. Dans tous les cas les copropriétaires pourront débattre de l'ordre du jour.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter.

L'assemblée porte à l'unanimité M.Dewandeleer à sa présidence de séance. Le syndic est le secrétaire. L'assemblée convient à l'unanimité de ne pas nommer de scrutateurs.

Le Syndic Office des Propriétaires est représenté par Messieurs R. De Plaen ; J. Engström & F. Guns.

Invités :

1. Commissaire aux comptes : Bruno Vandebossche
2. Maître Lisa Nunes du cabinet Jacques de Hemptinne
3. Ingénieur Arnaud Dupond, Cabinet Détang Engineering

1. Rapport du conseil de Copropriété et/ou du Syndic. (Pour information).

1.1. Le syndic projette un tableau avec la situation de départ lors de la reprise à celle de ce jour.

Il y a été constaté une amélioration en termes de :

-Trésorerie.

-Balance copropriétaires : le montant dû diminue fortement même si 36 copropriétaires en dossiers contentieux représentent 218 000€ d'impayés.

-Balance fournisseurs.

1.2. Assurance :

En matière d'assurance pour les propriétaires bailleurs, le courtier rappelle qu'il est vivement conseillé que leur locataire dispose d'une RC locataire. Il en va de leur intérêt ainsi que celui de la copropriété. Plus d'infos chez votre courtier ou le courtier de la copropriété :

1.3. Internet – documents en ligne:

Certains documents privatifs (balance propriétaires,...) et documents communs (PV, Contrats, rapports,...) sont désormais accessibles sur le site de l'OP : www.op.be dans l'onglet My Syndic – à partir de 2016.

1.4. Respect des lieux – vandalisme :

Plusieurs interventions au cours de cette année ont eu lieu suite à du vandalisme (extincteurs vidés dans les communs, excréments de chien, portes cassées à la masse, incendie,...). Ces incivilités ont coûté largement plus de 10 000€ à la collectivité. Plus de respect entraîne des économies.

1.5. Egouts :

Il est rappelé aux copropriétaires et occupants de ne pas jeter n'importe quoi dans les canalisations : type lingettes hygiéniques, préservatifs, trop de papier, huile etc.... qui obstrue les canalisations et génère des sinistres.

L'Assemblée s'estime suffisamment informée par le transmis des PVs des réunions tenues par le Conseil et le syndic en cours d'exercice et les dispense de faire plus ample rapport de leur gestion en séance.

2. Contrat de fournitures régulières (art. 577-8 /4 14°) : Détails des contrats sur demande chez le Syndic. (Pour information).

Le Syndic passe en revue les fournisseurs ayant un contrat avec la copropriété.

Otis, AIB Vinçotte, Jean-Marie Levrier, Electrabel, Lampiris-Total, Ariston, BGS, ABC Technics, Vivaqua, Allia-FM Affiliated, AG, AXA, Vivium, Fact Group, Demir, Auteuils Services, Kone, Parasit clean, Techem, Bruxelles propreté, Help fire, Jan Devleminck, Office des Propriétaires.

Les contrats sont disponibles chez le Syndic ainsi que sur le site internet.

Les copropriétaires marquent leur accord à l'unanimité pour les nouveaux contrats fournisseurs à mettre en œuvre permettant de générer des économies: Total-Lampiris, Help Fire, Auteuils services...

3. Dossiers contentieux : rapport sur l'état d'avancement des dossiers contentieux actuellement en cours. Invité Maître Jacques de Hemptinne.

Maître Lisa Nunes du cabinet de Hemptinne prend la parole et explique les dossiers contentieux : copropriétaires et fournisseurs.

Maître Nunes explique qu'il y a une série de dossiers contentieux en cours débouchant sur une vente publique. Elle attire également l'attention des copropriétaires sur le fait que la copropriété n'est pas le créancier privilégié et qu'elle serait dans certains cas pas certaine du tout de récupérer les sommes auxquelles elle a droit.

Par ailleurs à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés il est décidé - de poursuivre les procédures actuellement en cours et de ratifier les actes posés,

- de confirmer le mandat à l'avocat et au syndic et si besoin était, les autoriser de procéder à tous actes utiles visant le recouvrement forcé des créances de la copropriété notamment via saisies et/ou procédures en vente forcée.

3.1. Décision quant à imputer à frais privatifs du copropriétaire défaillant les frais de contentieux, honoraires et procédures,... dans le cadre du recouvrement de charges communes.

3.1. Décision quant à imputer à frais privatifs du copropriétaire défaillant les frais de contentieux, honoraires et procédures,... dans le cadre du recouvrement de charges communes.	Oui	46 323.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	46 323.00	-	
	Abstention / Absents	53 677.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Dragnet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Helremans Luc, Huygh Simone, Lada Malgorzata, Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelle Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Apart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Vellemans Emilia, Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS				

3.2. Décision quant à un règlement amiable du litige opposant l'ACP Charles Woeste au Syndic Ceusters.

Compte tenu des arriérés de charges et éléments du dossier d'une part et du rapport du Commissaire aux Comptes d'autre part, Maître Nunes, sans donner d'instructions de vote, déconseille d'accorder la décharge en échange d'une compensation de facture de +/- 34 000€ de Ceusters. En effet les pertes pour la copropriété pourraient être supérieures à 34 000€. Par ailleurs le Commissaire aux Comptes met en avant certains éléments hérités du passé.

Si il n'y a pas de règlement à l'amiable alors Me de Hemptinne poursuivra la procédure à l'encontre de Ceusters.

3.2. Décision quant à un règlement amiable du litige opposant l'ACP Charles Woeste au Syndic Ceusters.	Oui	20 307.00	44.40 %	Majorité absolue
	Non	25 427.00	55.60 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	45 734.00	-	
	Abstention / Absents	54 266.00	-	
OUI	Garcia Valentin, N.V. Home Invest Belgium , Pandor Philippe, Van Eyck Hilda, Van Overmeire , Van Steerteghem			
NON	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Van Boeckel , DE POORTERE Frédéric, Vellemans Emilia, Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
ABSTENTION / ABSENTS	Lan Li, MESSINES Thérèse, Steenacker Sonia, Van Den Meersche Sven			

4. Rapport du Commissaire aux Comptes.

Le Commissaire aux Comptes est venu attentivement vérifier les comptes et bilan de la copropriété du 01 01 2016 au 31 12 2016. Il a reçu les réponses aux questions posées. Il en ressort que la comptabilité est bien tenue et reflète fidèlement le patrimoine de la copropriété. Il invite les copropriétaires à approuver les comptes de 2016 à l'exception des montants influencés par les événements survenus dans le passé. Le rapport a été distribué et lu en séance. Les copropriétaires n'ont pas de questions.

5. Comptes

5.1 Approbation des comptes et bilan de l'année 2016 uniquement.

5.1 Approbation des comptes et bilan de l'année 2016 uniquement.	Oui	45 145.00	98.68 %	Majorité absolue
	Non	602.00	1.32 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	45 747.00	-	
	Abstention / Absents	54 253.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON	Lada Malgorzata, MESSINES Thérèse			
ABSTENTION / ABSENTS	Dawidziuk Anna, Van Eyck Hilda, Vellemans Emilia, COLLOMBON Stéphanie			

5.2 Budget 2017 :

Le Syndic passe en revue le budget prévisionnel ordinaire de +/- 900 000€ et le budget prévisionnel extraordinaire de +/- 300 000€.

Le syndic recommande de constituer un fonds de réserve à concurrence de 30 000€ par trimestre pour Jette 3 si la copropriété veut avoir suffisamment de fonds propres pour concrétiser le remplacement des chaudières d'ici 3 ans. Il faudra en effet environ 25% de fonds propres pour pouvoir financer le solde des travaux via crédit bancaire au nom de la copropriété.

5.3 Jette 3 : Décision quant à appeler une cotisation trimestrielle au fonds de réserve de 20 000€ destinée au fonds de réserve chaufferie (installation individuelle payé privativement et tubage commun payé par le fonds de réserve commun).

Idéalement il aurait mieux valu appeler 30 000€ mais les copropriétaires demandent afin de préserver leur trésorerie en commençant par des appels de 20 000€ par trimestre.

5.3 Jette 3 : Décision quant à appeler une cotisation trimestrielle au fonds de réserve de 20 000€ destinée au fonds de réserve chaufferie (installation individuelle payé privativement et tubage commun payé par le fonds de réserve commun).	Oui	35 381.00	97.27 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	994.00	2.73 %	
	Voix exprimées	36 375.00	-	
	Abstention / Absents	63 625.00	-	
OUI	Beaudot , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawdziuk Anna, Dewandeleer Christian, Durnez Anny, Garcia Valentin, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Vellemans Emilia, Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON	Bidgoli S.J , Goret Alain, Lada Malgorzata, COLLOMBON Stéphanie			
ABSTENTION / ABSENTS	De Coster Veronique, Draguet Alain, TEYC NEXT SPRL			

6. Décharges

6.1 au Syndic

6.1 au Syndic	Oui	45 894.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	45 894.00	-	
	Abstention / Absents	54 106.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, Lan Li, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Dawdziuk Anna, Lemaire Maire-Emma, Vellemans Emilia, COLLOMBON Stéphanie			

6.2 au Commissaire aux Comptes

6.2 au Commissaire aux Comptes	Oui	45 674.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	45 674.00	-	
	Abstention / Absents	54 326.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, Lan Li, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Dawdziuk Anna, Heiremans Luc, Lemaire Maire-Emma, Vellemans Emilia, COLLOMBON Stéphanie			

6.3 au Conseil de Copropriété

6.3 au Conseil de Copropriété	Oui	45 674.00	99.61 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	179.00	0.39 %	
	Voix exprimées	45 853.00	-	
	Abstention / Absents	54 147.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, Lan Li, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON	COLLOMBON Stéphanie			
ABSTENTION / ABSENTS	Dawidziuk Anna, Heiremans Luc, Lemaire Maire-Emma, Vellemans Emilia			

7. Missions, Contrats, Travaux :

7.1. Chaudière individuelle Jette 3 : Décision quant à mandater le cabinet d'Ingénieurs Détang afin de réaliser un cahier des charges et soumissions de prix concernant les installations de chauffage individuelle et tubage commun pour maximum 3025€Tvac

L'Ingénieur Dupont du cabinet Détang est présent. Il explique le travail à effectuer. Il répond aux questions des copropriétaires. En conclusion, une fois que cette étude sera réalisée la copropriété connaîtra le coût global de ces travaux et un montage financier pourra être proposé lors d'une prochaine AG.

Le Cabinet Détang informe les copropriétaires sur le rappel sécurité : Risque de refoulement
« Lors de notre visite sur place, il apparaît que certains copropriétaires entreposent du matériel obstruant partiellement l'amenée d'air naturelle de la grille de ventilation, nous attirons l'attention sur le fait qu'un manque de tirage peut entraîner une mauvaise combustion et éventuellement un dégagement de CO, qui est un gaz incolore, inodore et mortel.
Un manque d'apport d'air neuf peut également être à l'origine d'une mise en sécurité intempestive des chaudières. »
Le rapport complet du cabinet Détang est disponible sur simple demande chez le Syndic.

7.1. Chaudière individuelle Jette 3 : Décision quant à mandater le cabinet d'Ingénieurs Détang afin de réaliser un cahier des charges et soumissions de prix concernant les installations de chauffage individuelle et tubage commun pour maximum 3025€Tvac	Oui	45 374.00	98.41 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	734.00	1.59 %	
	Voix exprimées	46 108.00	-	
	Abstention / Absents	53 892.00	-	
OUI	Beaudot , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Wallemacq Liliane, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON	Bidgoli S.J , Lada Malgorzata, COLLOMBON Stéphanie			
ABSTENTION / ABSENTS	Vellemans Emilia, Walraet - Jessie Paul			

7.2. Décision quant à poursuivre le contrat Ariston concernant l'entretien des chaudières individuelles de chaque copropriétaire.

Il est rappelé et admis par les copropriétaires que dans tous les cas, le syndic n'est pas en charge du suivi de l'entretien des installations de chauffage privative. La responsabilité du syndic ne pourra être engagée dans ce processus de suivi et d'entretien des installations de chauffage privatif notamment dans le cas d'un non entretien.
Christian Dewandeleer suggère aux copropriétaires de contacter Ariston afin de s'assurer que l'entretien ait été réalisé et de les contacter à ce sujet.

7.2. Décision quant à poursuivre le contrat Ariston concernant l'entretien des chaudières individuelles de chaque copropriétaire.	Oui	44 881.00	98.53 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	669.00	1.47 %	
	Voix exprimées	45 550.00	-	
	Abstention / Absents	54 450.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoli S.J , Bousseta Touria, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lan Li, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON	Dawidziuk Anna, Lada Malgorzata, COLLOMBON Stéphanie			
ABSTENTION / ABSENTS	Boulanger Josiane, Caeyman Patrice, Gourdin Jean Paul, Lemaire Maire-Emma, Pandor Philippe, Van Steerteghem , Vellemans Emilia			

7.3. A la demande d'Alain Draguet Jette3 : Décision quant à installer 4 portes coupe-feu supplémentaires dans les caves du jette 3 au niveau -2 selon le schéma en annexe et après accord du SIAMU.

Monsieur Draguet expose son idée. L'objectif étant de limiter les accès aux caves par des inconnus et donc les risques de vandalisme, incendie etc... Il ne s'agira pas de portes coupe feux.

7.3. A la demande d'Alain Draguet Jette3 : Décision quant à installer 4 portes coupe-feu supplémentaires dans les caves du jette 3 au niveau -2 selon le schéma en annexe et après accord du SIAMU.	Oui	42 806.00	93.94 %	Majorité des trois quarts
	Non	2 762.00	6.06 %	
	Voix exprimées	45 568.00	-	
	Abstention / Absents	54 432.00	-	
OUI	Boulangier Josiane, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium, Nivelles Leopold, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Rodet Michael, S.A. Rent Apart, Steenacker Sonia, Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire, Wallemacq Lilliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, VANDERVEKEN - ALIJA, STIVALETTA - FROMONT, RAGOEN Marian			
NON	Beaudot, Bidgoli S.J, Lada Malgorzata, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Ritschard Frederic Christophe, Sinsebyimfura Vianney, Van Boeckel, Van Steerteghem, Vellemans Emilia, COLLOMBON Stéphanie			
ABSTENTION / ABSENTS	Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Goret Alain, Heiremans Luc, KHANDANYAN Alvard			

7.4. Jette 3 : Décision quant à installer des plaquettes d'ancrage permanent pour la protection anti-chute en toiture pour un montant de maximum de 9 290€ TVAC. (Offre sur demande).

7.4. Jette 3 : Décision quant à installer des plaquettes d'ancrage permanent pour la protection anti-chute en toiture pour un montant de maximum de 9 290€ TVAC. (Offre sur demande).	Oui	2 219.00	9.74 %	Majorité des trois quarts
	Non	20 572.00	90.26 %	
	Voix exprimées	22 791.00	-	
	Abstention / Absents	77 209.00	-	
OUI	Boulangier Josiane, Bousseta Touria, Clarysse Marleen, Huygh Simone, Lada Malgorzata, Moncada Virginia, Renard Charlotte, Van Eyck Hilda, Wallemacq Lilliane, DA MOTTA Carla			
NON	Beaudot, Bidgoli S.J, Caeyman Patrice, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, Dewandeleer Christian, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Habibovic Dzevad, Jacqmin Ch., Lemaire Maire-Emma, Maret Christian, Maret Daniel, Missotten Lindsay, Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Ritschard Frederic Christophe, Sinsebyimfura Vianney, Van Boeckel, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire, Van Steerteghem, Vellemans Emilia, TEYC NEXT SPRL, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA, COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT, RAGOEN Marian			
ABSTENTION / ABSENTS	De Coster Veronique, Draguet Alain, Gourdin Jean Paul, Heiremans Luc, Lan Li, Loxhay Marcelle, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, N.V. Home Invest Belgium, Rodet Michael, S.A. Rent Apart, Steenacker Sonia, Van Den Meersche Sven, Walraet - Jessie Paul			

7.5. Jette 3 : Décision quant à effectuer des réparations ciblées en toiture du jette 3 pour un montant maximum de 25 000€ TVAC et sous la supervision d'un architecte.

7.5. Jette 3 : Décision quant à effectuer des réparations ciblées en toiture du jette 3 pour un montant maximum de 25 000€ TVAC et sous la supervision d'un architecte.	Oui	15 332.00	57.51 %	Majorité des trois quarts
	Non	11 329.00	42.49 %	
	Voix exprimées	26 661.00	-	
	Abstention / Absents	73 339.00	-	
OUI	Boulangier Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, Nivelles Leopold, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Rodet Michael, S.A. Rent Apart, Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire, Van Steerteghem, Wallemacq Lilliane, Walraet - Jessie Paul, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA, COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT, RAGOEN Marian			
NON	Beaudot, Bidgoli S.J, Habibovic Dzevad, Noel Jerome, Noel Willy, Van Boeckel, Vellemans Emilia, TEYC NEXT SPRL			
ABSTENTION / ABSENTS	Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, N.V. Home Invest Belgium, Ritschard Frederic Christophe			

7.6. Jette 3 : Décision quant à mettre en conformité l'éclairage des paliers- ascenseurs pour un montant de maximum 3 200 € TVAC par colonne. (Offre sur demande)

7.6. Jette 3 : Décision quant à mettre en conformité l'éclairage des paliers- ascenseurs pour un montant de maximum 3 200 € TVAC par colonne. (Offre sur demande)	Oui	5 200.00	20.67 %	Majorité des trois quarts La résolution est rejetée.
	Non	19 959.00	79.33 %	
	Voix exprimées	25 159.00	-	
	Abstention / Absents	74 841.00	-	
OUI	Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, Draguet Alain, Durnez Anny, Heiremans Luc, Lan Li, Loxhay Marcelle, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Pendeville Michel, Renard Charlotte, S.A. Rent Appart , Steenacker Sonia, Walraet - Jessie Paul, DA MOTTA Carla, VANDERVEKEN - ALIJA			
NON	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Cooreman Magda, Dewandeleer Christian, Goret Alain, Habibovic Dzevad, Jacqmin Ch., Lemaire Maire-Emma, Maret Christian, Maret Daniel, Moncada Virginia, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, Sinsebyimfura Vianney, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Vellemans Emilia, TEYC NEXT SPRL, KHANDANYAN Alvard, COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
ABSTENTION / ABSENTS	Clarysse Marleen, De Coster Veronique, Garcia Valentin, Gourdin Jean Paul, Huygh Simone, Lada Malgorzata, Missotten Lindsay, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Wallemacq Liliane			

7.7 Jette 3 décision quant à remplacer l'armoire de commande de l'ascenseur E5171 pour un montant de 19 540€ htva. Devis Otis sur demande.

7.7 Jette 3 décision quant à remplacer l'armoire de commande de l'ascenseur E5171 pour un montant de 19 540€ htva. Devis Otis sur demande.	Oui	16 623.00	61.80 %	Majorité des trois quarts La résolution est rejetée.
	Non	10 274.00	38.20 %	
	Voix exprimées	26 897.00	-	
	Abstention / Absents	73 103.00	-	
OUI	Beaudot , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Gourdin Jean Paul, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Steerteghem , Vellemans Emilia, Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON	Bidgoli S.J , Habibovic Dzevad, Van Overmeire , TEYC NEXT SPRL			
ABSTENTION / ABSENTS	Garcia Valentin, N.V. Home Invest Belgium , Van Boeckel			

7.8. Jette 2 : décision quant à remplacer les 2 armoires de commande des ascenseurs E5169 et E5170 pour un montant de 42 202,18€ htva. Devis Otis sur demande

Moyennant l'accord au préalable de l'expert de Home Invest et de Home Invest.

7.8. Jette 2 : décision quant à remplacer les 2 armoires de commande des ascenseurs E5169 et E5170 pour un montant de 42 202,18€ htva. Devis Otis sur demande	Oui	25 166.00	69.71 %	Majorité des trois quarts La résolution est rejetée.
	Non	10 934.00	30.29 %	
	Voix exprimées	36 100.00	-	
	Abstention / Absents	63 900.00	-	
OUI	Boulanger Josiane, Daoust Priscillia, De Coster Veronique, Draguet Alain, Durnez Anny, Gourdin Jean Paul, Heiremans Luc, Loxhay Marcelle, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Pendeville Michel, Renard Charlotte, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Eyck Hilda, DA MOTTA Carla, VANDERVEKEN - ALIJA , COLLOMBON Stéphanie			
NON	Bidgoli S.J , Habibovic Dzevad, Noel Jerome, Noel Willy, Vellemans Emilia, TEYC NEXT SPRL			
ABSTENTION / ABSENTS	Beaudot , Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Dawidziuk Anna, Dewandeleer Christian, Garcia Valentin, Goret Alain, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Pandor Philippe, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, KHANDANYAN Alvard, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			

7.9. Assurance : Décision quant à mandater le bureau Troostwijk Roux Expertises pour valoriser les bâtiments en valeur assurable à neuf pour le montant de maximum 7 865€ TVAC. (Offre sur demande)

7.9. Assurance : Décision quant à mandater le bureau Troostwijk Roux Expertises pour valoriser les bâtiments en valeur assurable à neuf pour le montant de maximum 7 865€ TVAC. (Offre sur demande)	Oui	1 432.00	6.30 %	Majorité absolue La résolution est rejetée.
	Non	21 315.00	93.70 %	
	Voix exprimées	22 747.00	-	
	Abstention / Absents	77 253.00	-	
OUI	Caeyman Patrice, Gourdin Jean Paul, Lada Malgorzata, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Missotten Lindsay, Van Eyck Hilda			
NON	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Clarysse Marleen, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Goret Alain, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, Moncada Virginia, Noel Jerome, Noel Willy, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Vellemans Emilia, Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
ABSTENTION / ABSENTS	Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Lan Li, MESSINES Thérèse, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Pandor Philippe, Pendeville Michel, S.A. Rent Appart , Van Steerteghem , VANDERVEKEN - ALIJA			

7.10. A la demande du copropriétaire Lan Li : Décision quant à autoriser le placement « à nos frais une borne de recharge pour voitures électriques au mur de l'emplacement 34/-1

et de pouvoir accrocher un câble électrique au mur et plafond entre cet emplacement et une cabine technique au -2 (où il y a des compteurs électriques). Donc on cherche en fait une permission pour que Electrabel puisse forer des petits trous dans le béton pour y mettre des chevilles (Fischer) pour fixer le câble et cet appareil. Il n'y aura pas de frais pour la copropriété »
Le copropriétaire expose son projet.

7.10. A la demande du copropriétaire Lan Li : Décision quant à autoriser le placement « à nos frais une borne de recharge pour voitures électriques au mur de l'emplacement 34/-1	Oui	33 032.00	78.67 %	Majorité des 4/5 La résolution est rejetée.
	Non	8 956.00	21.33 %	
	Voix exprimées	41 988.00	-	
	Abstention / Absents	58 012.00	-	
OUI	Bidgoli S.J , Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, De Coster Veronique, Goret Alain, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, Steenacker Sonia, Van Den Meersche Sven, TEYC NEXT SPRL, STIVALETTA - FROMONT			
NON	Beaudot , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Cooreman Magda, Dawidziuk Anna, Dewandeleer Christian, Garcia Valentin, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, Maret Christian, Maret Daniel, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Sinsebyimfura Vianney, Van Overmeire , Van Steerteghem , Vellemans Emilia, Wallemacq Liliane, COLLOMBON Stéphanie			
ABSTENTION / ABSENTS	Daoust Priscillia, Draguet Alain, Durnez Anny, Gourdin Jean Paul, Pendeville Michel, S.A. Rent Appart , Van Boeckel , Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Walraet - Jessie Paul, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , RAGOEN Marian			

7.11. A la demande du copropriétaire Alvard Khandanyan Jette 3 : Décision quant à mettre en place dans l'immeuble des mesures particulières de prévention, protection et de lutte contre l'incendie .

telles que : détecteurs de fumées, éclairage de sécurité, dispositif de résistance au feu (portes RF, compartimentage, etc...), dispositif d'évacuation des fumées et de chaleur (exutoire, extracteurs, etc), extincteurs, dévidoirs à eau, dispositif permettant l'évacuation (fenêtre de toiture, échelles, escaliers et coursives de secours, etc...), plan d'évacuation, pictogrammes.
La copropriété travaille malgré tout à améliorer la situation.

7.11. A la demande du copropriétaire Alvard Khandanyan Jette 3 : Décision quant à mettre en place dans l'immeuble des mesures particulières de prévention, protection et de lutte contre l'incendie .	Oui	2 456.00	15.30 %	Majorité des trois quarts La résolution est rejetée.
	Non	13 596.00	84.70 %	
	Voix exprimées	16 052.00	-	
	Abstention / Absents	83 948.00	-	
OUI	Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, De Coster Veronique, Gourdin Jean Paul, Huygh Simone, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Walraet - Jessie Paul, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, STIVALETTA - FROMONT			
NON	Beaudot , Bidgoli S.J , Cooreman Magda, Jacqmin Ch., Maret Christian, Maret Daniel, Missotten Lindsay, Noel Jerome, Noel Willy, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Sinsebyimfura Vianney, DE POORTERE Frédéric, Vellemans Emilia, TEYC NEXT SPRL, COLLOMBON Stéphanie, RAGOEN Marian			
ABSTENTION / ABSENTS	Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Lada Malgorzata, Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Van Eyck Hilda, Van Overmeire , Van Steerteghem , Wallemacq Liliane, VANDERVEKEN - ALIJA			

7.12. Jette 3 : Décision quant à installer une centrale de détection incendie selon l'offre de BGS pour un montant maximum de 120 000€ HTVA. Offre sur demande.

L'offre de BGS est présentée. Le Syndic explique que si cette décision est acceptée il collecterait alors plusieurs offres afin que les membres du CC puissent choisir l'entreprise qui réaliserait les travaux.

7.12. Jette 3 : Décision quant à installer une centrale de détection incendie selon l'offre de BGS pour un montant maximum de 120 000€ HTVA. Offre sur demande.	Oui	573.00	2.48 %	Majorité des trois quarts La résolution est rejetée.
	Non	22 577.00	97.52 %	
	Voix exprimées	23 150.00	-	
	Abstention / Absents	76 850.00	-	
OUI	Lan Li, Steenacker Sonia, DA MOTTA Carla			
NON	Beaudot , Bidgoli S.J , Caeyman Patrice, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Jacqmin Ch., Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, Noel Jerome, Noel Willy, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Vellemans Emilia, TEYC NEXT SPRL, VANDERVEKEN - ALIJA , COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
ABSTENTION / ABSENTS	Boulangier Josiane, Bousseta Touria, Clarysse Marleen, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Garcia Valentin, Heiremans Luc, Huygh Simone, Lada Malgorzata, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Pandor Philippe, Rodet Michael, Van Eyck Hilda, Van Steerteghem , Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, KHANDANYAN Alvard			

7.13. A la demande du copropriétaire Philippe van Overmeire Jette 3 : Décision quant à sécuriser les sous-sols et garages.

M. Van Overmeire prend la parole et attire l'attention des copropriétaires pour ne pas faire rentrer n'importe qui dans la copropriété et les parking. Il demande si il y a moyen de réaliser une étude par un prestataire externe pour sécuriser les parkings.

7.13. A la demande du copropriétaire Philippe van Overmeire Jette 3 : Décision quant à sécuriser les sous-sols et garages.	Oui	40 216.00	94.84 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	2 187.00	5.16 %	
	Voix exprimées	42 403.00	-	
	Abstention / Absents	57 597.00	-	
OUI	Boulangier Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Daoust Priscillia, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Heiremans Luc, Huygh Simone, Lada Malgorzata, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Missotten Lindsay, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pendeville Michel, Renard Charlotte, S.A. Rent Appart , Steenacker Sonia, Van Overmeire , Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, VANDERVEKEN - ALIJA			
NON	Dawidziuk Anna, Garcia Valentin, Goret Alain, Maret Christian, Maret Daniel, Rodet Michael, Sinsebyimfura Vianney, Vellemans Emilia, COLLOMBON Stéphanie, RAGOEN Marian			
ABSTENTION / ABSENTS	Beaudot , Bidgoli S.J , Cooreman Magda, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Jacqmin Ch., Lan Li, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Moncada Virginia, Pandor Philippe, Ritschard Frederic Christophe, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Steerteghem , KHANDANYAN Alvard, STIVALETTA - FROMONT			

7.14. Jette 3 : Suggestion du S.I.A.M.U. : Décision quant à condamner les caves via des portes techniques sécurisées.

7.14. Jette 3 : Suggestion du S.I.A.M.U. : Décision quant à condamner les caves via des portes techniques sécurisées.	Oui	20 978.00	48.14 %	Majorité des 4/5 La résolution est rejetée.
	Non	22 595.00	51.86 %	
	Voix exprimées	43 573.00	-	
	Abstention / Absents	56 427.00	-	
OUI	Bousseta Touria, Cooreman Magda, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, N.V. Home Invest Belgium , Ritschard Frederic Christophe, Van Overmeire , Wallemacq Liliane			
NON	Bidgoli S.J , Boulangier Josiane, Clarysse Marleen, Daoust Priscillia, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Gourdin Jean Paul, Heiremans Luc, Huygh Simone, Lan Li, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, Moncada Virginia, Noel Jerome, Noel Willy, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Vellemans Emilia, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT			
ABSTENTION / ABSENTS	Beaudot , Caeyman Patrice, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Garcia Valentin, Goret Alain, Habibovic Dzevad, Lemaire Maire-Emma, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Nivelles Leopold, Pandor Philippe, Van Steerteghem , Walraet - Jessie Paul, RAGOEN Marian			

7.15. A la demande de la Ville de Jette-Gestion du territoire : Décision quant à réaménager le triangle de terrain, situé en face du n° 33 rue Rosalie Uytenhove, en collaboration avec notre service urbanisme

7.15. A la demande de la Ville de Jette-Gestion du territoire : Décision quant à réaménager le triangle de terrain, situé en face du n° 33 rue Rosalie Uytenhove, en collaboration avec notre service urbanisme	Oui	33 118.00	88.62 %	Majorité des trois quarts
	Non	4 253.00	11.38 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	37 371.00	-	
	Abstention / Absents	62 629.00	-	
OUI	Beaudot , Caeyman Patrice, Cooreman Magda, De Coster Veronique, Garcia Valentin, Habibovic Dzevad, Lan Li, Loxhay Marcelle, Martin Jacques, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, Van Overmeire , Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON	Bidgoli S.J , Bousseta Touria, Clarysse Marleen, Goret Alain, Heiremans Luc, Huygh Simone, Lada Malgorzata, Maret Christian, Maret Daniel, MESSINES Thérèse, Noel Jerome, Noel Willy, Sinseyimfura Vianney, DE POORTERE Frédéric, Vellemans Emilia, Wallemacq Liliane, DA MOTTA Carla			
ABSTENTION / ABSENTS	Boulanger Josiane, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Jacqmin Ch., Lemaire Maire-Emma, Missotten Lindsay, Nivelles Leopold, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Van Steerteghem , KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA			

7.16. A la demande de Madame Josiane Boulanger. Décision quant à autoriser le changement de châssis de l'appartement 342 selon le plan annexé (modification harmonie + pose d'un mini caisson à titre de protection solaire).

Madame Boulanger expose son projet à l'aide de photos:

Il est rappelé de maintenir l'harmonie de l'immeuble: même couleur, même forme, même matière. Madame Boulanger confirme que ce principe sera respecté. Elle précise qu'il y aura un caisson à l'intérieur de l'appartement et un volet sur un petite fenêtre qui sera de la même couleur que les châssis. Mme Boulanger invitera le Syndic lors de la réception des travaux. En cas de non respect Mme Boulanger devra supporter l'ensemble des frais pour la remise en conformité.

7.16. A la demande de Madame Josiane Boulanger. Décision quant à autoriser le changement de châssis de l'appartement 342 selon le plan annexé (modification harmonie + pose d'un mini caisson à titre de protection solaire).	Oui	24 850.00	96.81 %	Majorité des 4/5
	Non	819.00	3.19 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	25 669.00	-	
	Abstention / Absents	74 331.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, Moncada Virginia, Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, S.A. Rent Appart , Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Wallemacq Liliane, TEYC NEXT SPRL, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON	Missotten Lindsay, Sinseyimfura Vianney, Vellemans Emilia			
ABSTENTION / ABSENTS	Dawidziuk Anna, Garcia Valentin, Loxhay Marcelle, MESSINES Thérèse, N.V. Home Invest Belgium , Rodet Michael, Walraet - Jessie Paul, DA MOTTA Carla			

7.17. Décision quant à résilier le contrat de maintenance des extincteurs et dévidoirs de la société BGS au profit du contrat de la société Help fire. Offre disponible sur demande.

7.17. Décision quant à résilier le contrat de maintenance des extincteurs et dévidoirs de la société BGS au profit du contrat de la société Help fire. Offre disponible sur demande.	Oui	45 285.00	98.81 %	Majorité absolue
	Non	545.00	1.19 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	45 830.00	-	
	Abstention / Absents	54 170.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinseyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, VANDERVEKEN - ALIJA , COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON	Vellemans Emilia, KHANDANYAN Alvard			
ABSTENTION / ABSENTS	Lada Malgorzata, Pandor Philippe, Van Overmeire , Van Steerteghem			

8. Ratifications des décisions prises par le Syndic/CC.

8.1 Ratification du contrat d'entretien Comfort Otis du 01 09 2016 concernant les ascenseurs (contrat sur demande).

8.1 Ratification du contrat d'entretien Comfort Otis du 01 09 2016 concernant les ascenseurs (contrat sur demande).	Oui	46 397.00	99.55 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	208.00	0.45 %	
	Voix exprimées	46 605.00	-	
	Abstention / Absents	53 395.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Dragnet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON	Vellemans Emilia			
ABSTENTION / ABSENTS				

8.2 Ratification des travaux de compartimentage dans les caves, demandés par les pompiers.

Les pompiers ont demandés de placer des portes pour limiter les accès des caves aux intrus. Ce point est donc lié au point 7.3.

8.2 Ratification des travaux de compartimentage dans les caves, demandés par les pompiers.	Oui	24 853.00	94.49 %	Majorité des trois quarts La résolution est acceptée.
	Non	1 449.00	5.51 %	
	Voix exprimées	26 302.00	-	
	Abstention / Absents	73 698.00	-	
OUI	Boulanger Josiane, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Dragnet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, Nivelles Leopold, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON	Bidgoli S.J , Noel Jerome, Noel Willy, Ritschard Frederic Christophe, Vellemans Emilia, COLLOMBON Stéphanie			
ABSTENTION / ABSENTS	Beaudot , Bousseta Touria, Caeyman Patrice, N.V. Home Invest Belgium , Pandor Philippe, Van Boeckel , Van Steerteghem			

8.3. Assurance : Décision quant à ratifier le changement de la compagnie d'assurance afin d'avoir une société située en Belgique et permettant d'avoir une meilleure fluidité de gestion des sinistres. Le contrat Vivium prend effet à partir du 18/05/2017

8.3. Assurance : Décision quant à ratifier le changement de la compagnie d'assurance afin d'avoir une société située en Belgique et permettant d'avoir une meilleure fluidité de gestion des sinistres. Le contrat Vivium prend effet à partir du 18/05/2017	Oui	46 345.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	46 345.00	-	
	Abstention / Absents	53 655.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Dragnet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelles Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Vellemans Emilia, Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Goret Alain			

9. Décision quant à appliquer une pénalité de 100€ lorsqu'un copropriétaire ne respecte pas les statuts de la résidence (interdiction de placer des paraboles, table-chaises dans le jardin, accumulation de sacs poubelles sur une terrasse, ...).

9. Décision quant à appliquer une pénalité de 100€ lorsqu'un copropriétaire ne respecte pas les statuts de la résidence (interdiction de placer des paraboles, table-chaises dans le jardin, accumulation de sacs poubelles sur une terrasse, ...).	Oui	26 109.00	56.72 %	Majorité absolue
	Non	19 925.00	43.28 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	46 034.00	-	
	Abstention / Absents	53 966.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, Nivelte Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Steerteghem , Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON	Goret Alain, Lada Malgorzata, N.V. Home Invest Belgium			
ABSTENTION / ABSENTS	Lan Li, Van Overmeire , Vellemans Emilia			

10. Elections statutaires

10.1 Membres du Conseil de Copropriété

A l'unanimité des copropriétaires présents et représentés il est décidé de voter pour l'équipe suivante: Madame Moncada, Messieurs Pendeville, Draguet, De Wandeleer & Home Invest (Messieurs Winnepeninckx & Van Wijndaele).

10.1 Membres du Conseil de Copropriété	Oui	46 426.00	99.62 %	Majorité absolue
	Non	179.00	0.38 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	46 605.00	-	
	Abstention / Absents	53 395.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lada Malgorzata, Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelte Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Vellemans Emilia, Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON	COLLOMBON Stéphanie			
ABSTENTION / ABSENTS				

10.2 Commissaire aux comptes: Bruno Vandenbossche

10.2 Commissaire aux comptes: Bruno Vandenbossche	Oui	46 104.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	46 104.00	-	
	Abstention / Absents	53 896.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoli S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelte Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Lada Malgorzata, Vellemans Emilia			


10.3 Syndic: Office des Propriétaires

10.3 Syndic: Office des Propriétaires	Oui	46 104.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	46 104.00	-	
	Abstention / Absents	53 896.00	-	
OUI	Beaudot , Bidgoll S.J , Boulanger Josiane, Bousseta Touria, Caeyman Patrice, Clarysse Marleen, Cooreman Magda, Daoust Priscillia, Dawidziuk Anna, De Coster Veronique, Dewandeleer Christian, Draguet Alain, Durnez Anny, Garcia Valentin, Goret Alain, Gourdin Jean Paul, Habibovic Dzevad, Heiremans Luc, Huygh Simone, Jacqmin Ch., Lan Li, Lemaire Maire-Emma, Loxhay Marcelle, Maret Christian, Maret Daniel, Martin Jacques, MESSINES Thérèse, Missotten Lindsay, Moncada Virginia, N.V. Home Invest Belgium , Nivelte Leopold, Noel Jerome, Noel Willy, Pandor Philippe, Pendeville Michel, Renard Charlotte, Ritschard Frederic Christophe, Rodet Michael, S.A. Rent Appart , Sinsebyimfura Vianney, Steenacker Sonia, Van Boeckel , Van Den Meersche Sven, Van Eyck Hilda, DE POORTERE Frédéric, Van Overmeire , Van Steerteghem , Wallemacq Liliane, Walraet - Jessie Paul, TEYC NEXT SPRL, DA MOTTA Carla, KHANDANYAN Alvard, VANDERVEKEN - ALIJA , COLLOMBON Stéphanie, STIVALETTA - FROMONT , RAGOEN Marian			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Lada Malgorzata, Vellemans Emilia			

La séance est levée à 20h30 tous les points ayant été débattus lors de cette Assemblée Générale.


R. DE PLAEN
Syndic et Secrétaire

Office des Propriétaires


C. DE WANDELEER
Président de séance

OFFICE DES PROPRIETAIRES S.A.
Rue Vilain XIII, 53-55
B - 1000 Bruxelles
+32 (0)2 626 08 46
info@op.be

Conformément aux dispositions de la loi du 02 06 2010, le présent Procès-verbal sera considéré comme approuvé si aucune remarque n'a été formulée par écrit endéans les 4 mois prenant cours au moment où l'intéressé a pris connaissance de la décision. Le copropriétaire régulièrement convoqué est censé avoir pris connaissance de la décision au moment de son adoption par l'Assemblée Générale. En outre, les copropriétaires dispensent le Syndic et se substituent à lui quant à ses obligations et responsabilités pour toute communication prévue par la loi envers tout tiers disposant d'un droit réel ou personnel. Il est donc recommandé aux copropriétaires bailleurs d'envoyer aux tiers concernés la copie des décisions qui les concernent.

